



EXPO-CHAMPS

Présenté par
Financement agricole
Canada



27 AU 29 AOÛT 2024



25^e
ÉDITION

MANUEL DE L'EXPOSANT

expo-champs.com

BIENVENUE À LA 25^E ÉDITION D'EXPO-CHAMPS

Nous sommes enthousiastes à l'idée de vous retrouver les 27, 28 et 29 août prochains pour le plus grand événement agricole à ciel ouvert au Québec.

Cet incontournable rendez-vous d'affaires unit notre équipe à la vôtre pour offrir à nos visiteurs une expérience unique dans le monde des agriculteurs de chez nous.

C'est au beau milieu d'une terre agricole que prend vie Expo-Champs. L'instant de quelques jours, l'événement vous permet de vous positionner comme des chefs de file aux yeux d'une clientèle qualifiée. C'est une occasion en or de leur présenter vos produits, vos services et introduire vos nouveautés dans un marché en pleine croissance.

L'événement vous offre une terre fertile où faire germer des liens de confiance propulsés par le contact humain et votre présence à Expo-Champs fait de vous des acteurs de changement.

Notre équipe souhaite vous accompagner dans cette aventure en mettant le présent manuel à votre disposition pour faciliter vos démarches en vue de votre présence à l'événement. Il recense de nombreuses informations pratiques qui vous permettront de bien planifier votre participation et votre rayonnement.

Nous sommes heureux de vous compter parmi nous pour cette 25^e édition.

L'équipe d'Expo-Champs

TABLE DES MATIÈRES

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 5 Renseignements généraux
- 8 Normes et règlements d'Expo-Champs
- 8 Emplacements
- 9 Assurances, responsabilités et paiement

2. OUTILS DE PLANIFICATION

- 12 Dates limites et fournisseurs officiels
- 16 Services aux exposants
- 16 Billets d'admission
- 18 Accueil des exposants
- 18 Manutention – Entrée et sortie des exposants
- 19 Restauration
- 19 Hébergement
- 19 Stationnement et navettes

3. OUTILS DE VISIBILITÉ

- 22 Visibilité augmentée
- 22 Essai libre sur votre terrain
- 22 Nouveautés à présenter
- 23 Recruteurs
- 23 Organiser un événement
- 23 Plan de visibilité
- 24 Conseils pour maximiser votre participation

1

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Cette section répondra à toutes vos questions concernant où, quand et comment. En un coup d'œil, vous serez en mesure de vous mettre à jour pour l'événement et de bien planifier votre présence.

Si vous en êtes à votre première ou à votre dixième édition en tant qu'exposant, que vous cherchiez des idées pour vous renouveler ou si vous avez des questions supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Un membre de notre équipe se fera un plaisir de vous répondre. Toute l'équipe d'Expo-Champs est là pour vous.

infosalon@goxpo.ca

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Personnes ressources principales

RELATION AUX EXPOSANTS	Karine Vézina, 450 768-9941 infosalon@goxpo.ca
PARTENARIATS	Michel Bienvenue, 450 768-9934 mbienvenue@goxpo.ca
GESTION DE L'ÉVÉNEMENT	Lyne Pelletier, 450 768-9936 lpelletier@goxpo.ca
CHAPITEAUX, HORAIRES D'INSTALLATION / DÉSINSTALLATION, SÉCURITÉ	Camille Desmarais, 514 702-8743 cdesmarais@goxpo.ca
COMMUNICATIONS	Émilie Madore, 450 768-9937 emadore@goxpo.ca
LOGISTIQUE	Jasmin Fréchette, 450 768-9928 jfrechette@goxpo.ca
PROGRAMMATION, BILLETTERIE ET GROUPES	Arianne Fortin, 450 768-9927 afortin@goxpo.ca

DATES DE L'ÉVÉNEMENT ET HEURES D'OUVERTURE AUX VISITEURS

Mardi, 27 août 2024 – 8 h 30 à 17 h

Mercredi, 28 août 2024 – 8 h 30 à 17 h*

Jeudi 29, août 2024 – 8 h 30 à 16 h

* Tous les exposants et visiteurs sont invités à la soirée Tailgate party le mercredi 28 août de 17 h à 21 h. Ambiance festive, spectacle de musique, réseautage et service de restauration seront au menu lors de cette soirée.

HORAIRE DES EXPOSANTS

MONTAGE	ÉVÉNEMENT	DÉMONTAGE
Horaire fourni par courriel à la mi-juillet.	Mardi 27 août – 7 h à 18 h Mercredi 28 août – 7 h à 21 h Jeudi, 29 août – 7 h à 16 h	Jeudi, 29 août – 17 h à 20 h Vendredi, 30 août – 7 h 30 à 11 h

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Lieu de l'exposition

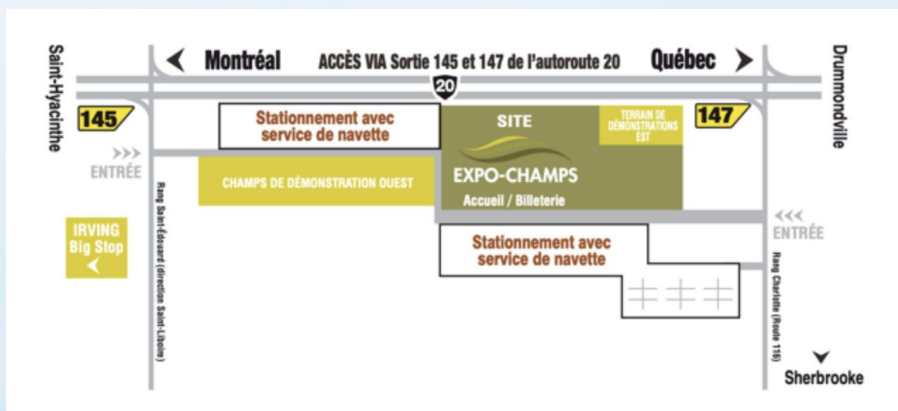
ADRESSE

124, rang Charlotte, Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0

ACCÈS AU SITE DE SAINT-LIBOIRE PAR LES EXPOSANTS

Sortie 147 de l'Autoroute 20 (direction Upton)

Contact d'urgence : Lyne Pelletier - lpelletier@goxpo.ca – 450 768-9936



Bureaux administratifs et facturation

GOXPO, CRÉATEUR D'ÉVÉNEMENTS

2670, avenue Beauparlant, St-Hyacinthe, Québec, J2S 4M8

450 771-1226 – infosalon@goxpo.ca

expo-champs.com

Plan de base du site d'Expo-Champs

L'événement se tient dans un champ qui longe l'autoroute 20. L'électricité a été installée et centralisée sur le site afin de permettre aux exposants de bénéficier de ce service durant l'événement (\$). Les toilettes sont temporaires et aucune source d'eau n'est disponible.

Pour consulter le plan de site 2024, voir le [Portail des exposants](#). À noter que celui-ci est sujet à changement en tout temps.

SVP toujours valider votre numéro d'emplacement avec le plan de site de l'année en cours. Des changements peuvent avoir été apportés.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Inclusions avec la location d'un emplacement

Les frais d'administration incluent :

- L'inscription et la gestion du formulaire de location d'espace
- L'inscription à la liste des exposants dans le Guide officiel d'Expo-Champs publié dans La Terre de chez nous
- L'inscription de l'entreprise sur la liste des exposants en ligne sur le site internet d'Expo-Champs
- Des outils facilitateurs à votre participation (manuel des exposants, infolettres, portail des exposants, etc.)
- Des tarifs préférentiels avec des fournisseurs de services qualifiés
- La manutention du matériel sur site par chariot élévateur (selon horaire fourni)
- Une campagne médiatique massive
- Un système de billetterie en ligne optimisé
- Un code de réduction unique à votre entreprise pour inviter vos clients à l'événement
- Un service de sécurité avant et pendant l'évènement (détails dans le Manuel de l'exposant)
- Un service de navettes, de stationnement sur place et de stationnements alternatifs.

*Les frais d'administration ne sont pas remboursables.

Spécifications selon le type de kiosque

TYPE DE KIOSQUE	INCLUSIONS	EXCLUSIONS
Sous le Grand chapiteau	<ul style="list-style-type: none"> • Emplacement sous le chapiteau • Sol en gravier • Électricité (une prise 15 amp/120 volts) • Internet sans fil • Billets de courtoisie* 	<ul style="list-style-type: none"> • Rideaux • Revêtement de sol • Ameublement • Matériel et équipement
Tout autre type de kiosque	<ul style="list-style-type: none"> • Sol en gazon • Allée de façade en gravier ou en gazon (selon le positionnement) • Billets de courtoisie* 	<ul style="list-style-type: none"> • Chapiteau • Rideaux • Revêtement de sol • Électricité • Ameublement • Matériel et équipement • Internet

*Le nombre de billets de courtoisie inclus avec la location est déterminé par la superficie de l'espace. Un seul type de billet, valide pour 3 jours, vous sera fourni pour votre équipe et vos clients.

NORMES ET RÈGLEMENTS

Emplacement

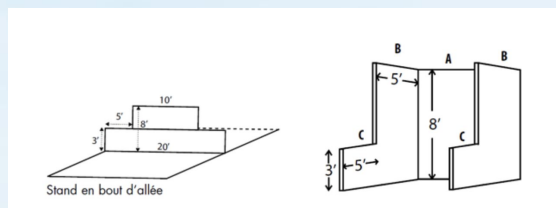
* Pour plus d'informations, veuillez vous référer aux règlements de l'événement.

Droit de vue des kiosques

Dans le but de ne pas obstruer la vue des kiosques adjacents, il vous est demandé de respecter les normes établies ci-dessous. Afin de faciliter le droit de vue de chaque emplacement, les 5 premiers pieds des cloisons de côté ne doivent pas dépasser 3 pieds de hauteur.

Dimensions (voir diagramme)

- A. Cloison arrière : largeur 10', hauteur 8'
- B. Cloison de côté (arrière) : largeur 5', hauteur 8'
- C. Cloison de côté (avant) : largeur 5', hauteur 3'



Enseignes, bannières et animation au kiosque

Les enseignes, les bannières et l'animation doivent être contenues dans le périmètre de votre emplacement. Aucun équipement ni animation ne doit excéder les limites du kiosque ni déranger les kiosques voisins. Pour une question de sécurité, les allées doivent demeurer libres à la circulation des visiteurs. Pour le respect de chaque exposant, aucune animation bruyante ne sera autorisée.

*Affichage sur le mur mitoyen permis seulement sur le côté intérieur de votre kiosque à la condition que les murs (visibles chez vos voisins) soient propres et esthétiques, sans logo ou identification quelconque (valide pour les murs de votre kiosque et pour l'affichage au-delà de 8 pi).

Tentes instantanées

Puisque le site est exposé à de grands vents et pour des raisons de sécurité, les installations temporaires telles que des tentes instantanées (Easy-up up ou pop-up) doivent être démontées chaque jour. Si vous ne souhaitez pas démonter la structure, il vous faudra obligatoirement retirer la toile de toiture à la fin de chaque jour. L'usage de piquets pour maintenir l'installation au sol n'étant pas suffisant, il est obligatoire d'installer des poids aux quatre coins de l'abri pour le maintenir au sol. Expo-Champs se dégage de toutes responsabilités encourues par l'envolée d'une tente instantanée sur le site et n'assumera en aucun cas les frais encourus par un bris à des équipements ou machineries.

Si vous préférez vous munir d'installations permanentes, veuillez vous référer à la section « fournisseurs ».

NORMES ET RÈGLEMENTS

Parcelles

À compter **du 29 juillet 2024**, il est permis d'installer des panneaux d'affichage sur les parcelles de semenciers louées par les exposants déterminés. Toutes les infrastructures, affichages ainsi que les récoltes doivent être ramassées pour le **27 septembre 2024** pour permettre l'exécution des travaux d'automne.

Installations électriques

Prendre note qu'en raison des particularités de notre site, il est possible que des installations électriques traversent votre espace de manière à desservir adéquatement d'autres exposants.

Si vous prenez la décision de tondre la pelouse de votre emplacement par vos propres moyens avec votre tondeuse, il vous faudra être extrêmement prudent et prendre garde aux câbles électriques pouvant se trouver sur le sol de votre espace locatif. Il se pourrait que le courant soit déjà branché et de grands risques d'électrification et autres blessures causés par l'électricité ou le feu seront possibles. Expo-Champs ou son fournisseur en électricité ne pourra en aucun cas être tenu responsable d'un incident qui surviendrait aux suites du passage d'une lame de tondeuse à gazon sur les câbles électriques branchés ou non.

Entretien ménager

Durant la journée, un entretien des allées publiques est maintenu. Tous les soirs, un nettoyage complet des allées est effectué.

Le nettoyage de l'intérieur du kiosque est sous la responsabilité de l'exposant. Celui-ci doit déposer ses rebuts dans les poubelles chaque soir, à la fermeture. Des bacs à déchets seront disposés en nombre suffisant pour conserver le terrain d'exposition propre.

Entretien ménager au démontage

Chaque terrain d'exposition doit être libéré de déchets et autres matériaux d'aménagement paysager (ex : plantes, paillis de cèdres, ripe, etc.) lors du démontage. Advenant le cas où le personnel d'Expo-Champs doit déployer des efforts supplémentaires pour nettoyer votre espace locatif, des frais vous seront facturés pour couvrir ces opérations.

Personnel requis au kiosque

Les exposants doivent avoir, au minimum, une personne en service dans leur kiosque en tout temps. Quelqu'un doit être en poste au moins 15 minutes avant l'ouverture des portes (8 h 15) et la présence en poste est obligatoire jusqu'à la fermeture de l'événement aux visiteurs (17 h le mardi et mercredi). Pour le respect des visiteurs, il est strictement interdit de démonter votre kiosque avant la fermeture des portes, soit avant 16 h le jeudi. Les exposants du Grand chapiteau pourront toutefois quitter à compter de 14 h le jeudi.

Utilisation de véhicules sur le site

Les exposants et transporteurs sont tenus de circuler dans les rues en tout temps. Ils sont tenus d'éviter de passer ou d'utiliser le terrain d'un autre exposant, notamment lors du montage et démontage du site.

Si un exposant doit transporter du matériel à son emplacement avec son propre véhicule, il doit le faire entre 7 h et 8 h le matin ou après 17 h le soir. Aucun véhicule ne sera autorisé sur le site durant les heures d'ouverture au public.

Seuls les véhicules motorisés fournis par les fournisseurs officiels d'Expo-Champs sont autorisés à circuler sur le site pendant l'événement. À noter qu'il est par ailleurs interdit de sortir de l'aire d'exposition avec les voiturettes de golf. Les locataires de voiturettes doivent se référer aux règlements de location. Les exposants s'engagent à se conformer à ces règlements. En cas de non-respect, des sanctions seront appliquées et Expo-Champs, Mobilicab ou l'équipe de sécurité sur le site peuvent révoquer la location sans préavis.

NORMES ET RÈGLEMENTS

Sous-location des emplacements

La sous-location des emplacements est strictement interdite. Pour partager un emplacement, vous devez obtenir préalablement l'autorisation écrite d'Expo-Champs, laquelle sera à l'entière discrétion de celui-ci.

Sollicitation et matériel publicitaire

Ces activités sont permises seulement dans votre emplacement. Elles sont interdites dans les allées, les restaurants, les stationnements, la billetterie ou dans tout autre kiosque.

La distribution d'échantillons, de souvenirs, de matériel publicitaire ainsi que la sollicitation commerciale ne doivent se faire qu'à l'intérieur des limites de votre emplacement. Il est strictement interdit de distribuer du matériel publicitaire, que ce soit par les exposants ou tout individu ou organisme indépendant sans l'autorisation d'Expo-Champs. L'interdiction de distribution s'étend aux stationnements du site et des environs (ex : pare-brise des véhicules dans les stationnements et dans les rues avoisinantes).

Offrir de la nourriture ou des breuvages aux visiteurs

Si un exposant désire offrir des breuvages et de la nourriture aux visiteurs, il doit obtenir l'autorisation d'Expo-Champs au préalable et doit faire affaire avec le traiteur désigné. Seul le fournisseur exclusif de breuvages et les traiteurs peuvent offrir ces services sur le terrain. Ce règlement s'applique également à la distribution de maïs soufflé. Avant un permis de réunion de la RACJ, notre organisation est responsable de régir l'alcool sur le site.

L'exposant peut offrir des produits en format dégustation excluant les boissons alcoolisées (contenants de format 2oz maximum) sans avoir à demander d'autorisation. Notez que la distribution d'échantillons alimentaires contenant des allergènes tels que des arachides ou des noix est strictement interdite. Toutes personnes faisant la distribution d'échantillons alimentaires contenant des allergènes sera tenu responsable en cas d'incident majeur relative à une allergie de ce type. Expo-Champs se dégage de toutes responsabilités à cet effet.

Règlements CNEST – travaux en hauteur (montage)

Selon la CNEST, tout travailleur œuvrant à plus de 3 m de hauteur doit être protégé efficacement contre une chute. L'employeur de celui-ci a l'obligation de s'assurer que le travailleur exécute son travail en étant protégé contre les chutes (ex : vérification à savoir si le travailleur porte son harnais de sécurité, s'il utilise les équipements prévus, etc). Lorsque l'inspecteur de la CNEST constate une situation dangereuse, tel un travailleur en danger de chute, il se doit d'intervenir.

NORMES ET RÈGLEMENTS

Assurances, responsabilités et paiement

Pour plus d'informations, veuillez vous référer aux règlements de l'événement.

Assurances

Chaque exposant doit se munir d'une police d'assurance responsabilité civile d'une valeur minimale de 2 000 000 \$ qui couvre la période de montage, de démontage et de l'événement d'Expo-Champs. Un document valide devra être acheminé à comptabilite@goxpo.ca par courriel avant l'événement, tel que stipulé dans le « Manuel des exposants ». Expo-Champs ne sera pas responsable de blessures aux individus, de pertes ou dommages causés aux produits, aux kiosques, aux outillages, de détérioration par le feu, des accidents, de vols ou autres causes occasionnées durant votre séjour sur le site de l'événement. L'exposant est également responsable de ses produits et équipements dès le montage de son emplacement jusqu'à son départ du site via son assurance de biens.

Annulation ou empêchement à tenir l'événement

Si Expo-Champs se voit forcé d'annuler son événement ou ne peut permettre à l'exposant de prendre possession de l'espace qu'il a loué, pour motifs hors de son contrôle (guerre, feu, grève, désobéissance civile, conditions climatiques, lock-out, désastres naturels ou autres), Expo-Champs sera exonéré de tout blâme et de toute responsabilité.

Sécurité

Un service de sécurité est assuré sur le site de l'événement par Expo-Champs, 24 heures sur 24 du 20 au 30 août 2024 à midi. Des précautions raisonnables sont prises pour assurer la protection de la propriété. Expo-Champs ne peut toutefois garantir ni la sécurité des personnes, ni la protection des biens. Ni le propriétaire des lieux, ni Expo-Champs, ni les entrepreneurs chargés de la prestation de service ne peuvent être tenus responsables de la perte, du vol ou de l'endommagement de biens entreposés, en transit à l'arrivée ou au retour, où se tient Expo-Champs.

Acquittement des comptes

Les exposants doivent respecter les modalités de paiement indiquées sur le contrat qu'ils ont signé. **Les exposants ne seront admis sur le site d'exposition que s'ils ont déjà acquitté les sommes dues à Expo-Champs.**

Droit de premier refus pour la prochaine édition

Votre présence à la 25^e édition d'Expo-Champs vous donne un droit de premier refus sur un emplacement similaire pour la 26^e édition, en 2025, que ce soit le même terrain ou un autre terrain de superficie similaire, à la discrétion du promoteur.

Utilisation de drone

Dans le but d'assurer la sécurité sur le site, **il est interdit d'utiliser un drone à Expo-Champs** sans avoir en votre possession un Certificat d'opérations aériennes spécialisées (COAS) valide.

2

OUTILS DE PLANIFICATION

L'équipe d'Expo-Champs a à cœur le rayonnement de chacun de ses exposants. Vous trouverez dans les prochaines pages, toutes les informations dont vous aurez besoin pour bien planifier votre présence à l'événement.

Cette section contient une liste de fournisseurs officiels qui ont l'habitude d'être de pair avec notre organisation et qui ont également votre réussite à cœur.

Tous les bons de commande sont disponibles sur notre site Internet :

<https://expo-champs.com/portail-des-exposants/>

DATES LIMITES ET FOURNISSEURS OFFICIELS

Utilisez cette liste de contrôle tel un guide pour connaître la date limite des tarifs préférentiels offerts par certains fournisseurs pour la réservation des différents services. En les commandant à l'avance, vous économiserez sur le montant total de vos réservations.

Vous trouverez les bons de commande sur le portail des exposants : <https://expo-champs.com/portail-des-exposants/>

DATE LIMITE - TARIF PRÉFÉRENTIEL	SERVICES	COORDONNÉES	NOTES
5 juillet	Nouveautés – remise des textes et photos	Promoteur Émilie Madore 450 768-9937 emadore@goxpo.ca	
5 juillet	Démonstrations commentées	Promoteur Arianne Fortin 450 768-9927 afortin@goxpo.ca	
5 juillet	Chapiteaux et planchers	Promoteur Camille Desmarais 514 702-8743 cdesmarais@goxpo.ca	Un plan de terrain personnalisé à votre emplacement vous sera acheminé par courriel. Le chapiteau doit être libéré le 29 août à 18 h.
5 juillet	Recruteur	Promoteur Émilie Madore 450 768-9937 emadore@goxpo.ca	Les offres d'emploi pourront être acheminés jusqu'à une semaine avant l'événement.
19 juillet	Organisation d'événement (privé ou public)	Promoteur Lyne Pelletier 450 768-9936 lpelletier@goxpo.ca	SVP communiquer directement avec Mme Pelletier.
26 juillet	Publicité dans le Guide officiel publié par La Terre de chez nous	Département de la publicité 450 679-8483 pub@laterre.ca	Un représentant de La Terre de chez nous vous contactera pour connaître votre intérêt.

DATES LIMITES ET FOURNISSEURS OFFICIELS

DATE LIMITE - TARIF PRÉFÉRENTIEL	SERVICES	COORDONNÉES	NOTES
9 août	Lavage d' équipements	Promoteur pour Concept RRR Jasmin Fréchette 450 768-9928 jfrechette@goxpo.ca	La date de lavage sera déterminée selon votre horaire d'entrée fournie par le promoteur.
9 août	Blocs de béton et balles de paille	Promoteur Jasmin Fréchette 450 768-9928 jfrechette@goxpo.ca	
9 août - Tarif préférentiel	Tonte de pelouse	Les entretiens AM Brière Maxime Brière 450 278-7389 lesentretiensambriere@gmail.com	
9 août - Tarif préférentiel	Clés-en-main, accessoires et ameublement	DEE Élizabeth Dumont 514 232-8984 elizabeth.dumont@dee-expo.com	
9 août	Réseau Internet privé	Promoteur pour Bell Jasmin Fréchette 450 768-9928 jfrechette@goxpo.ca	Inclus dans le Grand chapiteau L'accès Wi-Fi gratuit, ni le réseau cellulaire sur le site d'Expo-Champs ne sont garantis. Les exposants doivent commander de l'électricité pour profiter de ce service autre que dans le Grand chapiteau.
16 août	Service de traiteur et de bar	Promoteur Lyne Pelletier 450 768-9936 lpelletier@goxpo.ca	SVP communiquer directement avec Mme Pelletier.
16 août - Tarif préférentiel	Électricité	Électro Performance 450 447-4721 electro@electroperf.com	1 prise 15 amp/120 V incluse dans le Grand chapiteau seulement

DATES LIMITES ET FOURNISSEURS OFFICIELS

DATE LIMITE - TARIF PRÉFÉRENTIEL	SERVICES	COORDONNÉES	NOTES
16 août - Tarif préférentiel	Audiovisuel et sonorisation	Son-Arts Productions Jean-François Laroche 450 773-0280 jf@son-arts.com	
16 août	Code de billetterie personnalisé	Promoteur Ariane Fortin 450 768-9927 afortin@goxpo.ca	
16 août	Livraison de boîtes à lunch	Promoteur Lyne Pelletier 450 768-9936 lpelletier@goxpo.ca	
16 août	Voiturette de golf	Promoteur Lyne Pelletier 450 768-9936 lpelletier@goxpo.ca	

Fournisseurs autorisés de chapiteaux*

Pour des dimensions particulières ou une commande après le 5 juillet 2024

Chapiteaux Maska

Laurence Beauregard
1 866-799-5599
info@chapiteauxmaska.com

Chapiteau Excellence

Vanessa et Patrice
450 546-4753
info@chapiteauexcellence.com

Party Tente

Guy Laperle
450 278-3394
info@partytente.ca

Chapiteaux Fleury

Keven Fleury
450 846-1189
chapiteauxfleury@hotmail.com

* Seuls les fournisseurs autorisés d'Expo-Champs mentionnés dans le manuel des exposants seront admis sur le site. Celles-ci se sont engagées à respecter les normes exigées par Expo-Champs.

DATES LIMITES ET FOURNISSEURS OFFICIELS

Certains fournisseurs de services supplémentaires peuvent aussi vous venir en aide :

Transporteur officiel

Ecko Logistique
Joannie Dion
450 250-0277 p. 713
j.dion@eckologitics.com

Achat et transport de billots de bois

Donald Côté
450 799-3967

Service de bar disponible

Informations à confirmer
De plus amples détails vous seront confirmé par Infolettre incessamment.

Service de traiteur disponible

Informations à confirmer
De plus amples détails vous seront confirmé par Infolettre incessamment.
Pour toutes questions, veuillez les adresser à lpelletier@goxpo.ca.

SERVICES AUX EXPOSANTS

Billets d'admission

Achat de billets par les particuliers

- **Prévente en ligne seulement** (jusqu'au 18 août 2024)
 - 13 ans et + : 21,00\$ (Tx et frais de service inclus)
 - 12 ans et - : Gratuit
- **Tarif régulier** (à partir du 19 août 2024)
 - 13 ans et + : 25,00\$ (Tx et frais de service inclus)
 - 12 ans et - : Gratuit

Chaque billet est valide les 3 jours d'événement.

Nouvelle marche à suivre : Billets de courtoisie

Vous pourrez vous procurer la quantité de billets que vous désirez avec le code de réduction qui vous sera attribué. Ce code sera autant pour vos représentants que vos invités et devra être utilisé sur la billetterie en ligne (accessible au début du mois de juin).

Une fois le code activé, nous l'enverrons par courriel au contact signataire avec une marche à suivre. Nous vous invitons à le communiquer à vos clients et prospects.*

Au moment de la facturation, nous vous créditerons le nombre de billets qui étaient inclus avec la location de votre espace. Vous paierez les billets supplémentaires utilisés selon le palier de tarification en vigueur.*

Paliers de tarification

- 1 à 20 - 21,00 \$* / billet utilisé
- 21 à 50 - 18,00 \$* / billet utilisé
- 51 à 100 - 15,00 \$* / billet utilisé
- 101 à 500 - 13,50 \$* / billet utilisé
- 501 à 1000 - 11,50 \$* / billet utilisé

**Taxes et frais de service inclus. Les billets ne sont ni échangeables, ni remboursables.*

***Des frais de 1,50 \$ seront facturés pour chaque billet non-scanné, acheté avec votre code de réduction.**

SERVICES AUX EXPOSANTS

Accueil des exposants

L'accueil des exposants est l'endroit pour obtenir une assistance rapide du promoteur ou d'un fournisseur officiel.

Lieu : Entrée principale des visiteurs (près du chapiteau RBC)

HEURES D'OUVERTURE		
Entrée des exposants	Mercredi 21 août Jeudi 22 août Vendredi 23 août Lundi 26 août	8 h à 17 h
Durant l'événement	Mardi 27 août Mercredi 28 août Jeudi 29 août	7 h à 16 h

Manutention – Entrée et sortie des exposants

Entrée des exposants

Un horaire d'entrée des exposants sera élaboré par l'équipe d'Expo-Champs tenant compte d'une multitude d'enjeux. **Cet horaire personnalisé vous sera envoyé par courriel à la mi- juillet.**

Pour veiller à ce que le déroulement soit fluide et que le service de manutention soit sans faille, **veuillez respecter cet horaire et coordonner vos transports en fonction de celui-ci.**

Pour les exposants ayant besoin d'un service de manutention par chariot élévateur ou qui feront l'exposition d'équipements lourds, vous serez contacté dès juin par un membre de notre équipe pour obtenir plus de détails.

Les exposants situés sous le Grand chapiteau seront appelés à entrer le lundi 26 août de 8 h à 17 h.

Le débarcadère pour décharger des équipements roulants sera accessible du mardi 20 août au dimanche 25 août.

Expo-Champs se réserve le droit de charger des frais de 150 \$/heure à tout exposant qui utilise le service de chariot élévateur pendant une période de plus de 1 h.

*** Aucune entrée ne sera permise le mardi 27 août 2024 ***

SERVICES AUX EXPOSANTS

Sortie des exposants

Expo-Champs fermera ses portes aux visiteurs le jeudi 29 août à 16 h.

Par respect pour les visiteurs présents, il est strictement interdit de débiter le démontage avant la fermeture des portes aux visiteurs.

Horaire de démontage et sortie :

- Jeudi 29 août de 16 h 30 à 20 h
- Vendredi 30 août de 7 h 30 à 11 h

Aucun service de chariot élévateur ni de gardien de sécurité ne sera disponible après midi le vendredi 30 août 2024. L'exposant qui laissera des équipements ou de la machinerie après 16 h sera entièrement responsable de la sécurité, de la surveillance et du déplacement de celui-ci, à l'entière exonération d'Expo-Champs.

Transporteur officiel

Vous cherchez de l'aide pour vos besoins en transport? Ecco Logistique est votre solution! Ils évoluent à titre de transporteur officiel pour Expo-Champs.

Depuis un peu plus de 15 ans, Ecco Logistique offre des solutions en transport, peu importe le type de marchandise, à travers le Canada et les États-Unis. Avec plus de 65 000 transports réalisés à ce jour, ils sont fiables, dédiés et prennent à cœur vos transports et vos équipements.

Ayez l'esprit tranquille et confiez vos mandats à Ecco Logistique!

Restauration

Plusieurs options de restauration seront disponibles sur le site (voir le plan de site sur le [Portail des exposants](#)).

Le flux d'achalandage sur les aires de restauration culmine souvent de 12 h à 13 h 30. Afin de vous éviter un temps d'attente non souhaité, nous vous suggérons de profiter du service de livraison de boîtes à lunch directement à votre emplacement. Pour bénéficier de ce service, un bon de commande devra être complété (disponible à compter de juillet sur le [Portail des exposants](#)).

Hébergement

Des blocs de chambres à des tarifs avantageux pour nos exposants chez nos partenaires hôteliers seront disponibles à compter du 15 avril jusqu'au 28 juillet pour bénéficier du tarif préférentiel. Au téléphone, mentionnez la promotion « **Expo-Champs** » ou utilisez le lien de réservation ci-bas (s'il y a lieu). Les quantités sont limitées.

Premier arrivé, premier servi !

Sheraton Saint-Hyacinthe

1315, rue Daniel-Johnson O.
Saint-Hyacinthe, QC,
J2S 8S4

450 250-5555

[Réservez ici](#)

Holiday Inn Express & suites Saint-Hyacinthe

1500 Rue Daniel - Johnson E,
Saint-Hyacinthe, QC
J2S 8W5

Réservez au 450 251-1111

Hôtel Le Dauphin Saint-Hyacinthe

250 Rue Daniel - Johnson
O, Saint-Hyacinthe, QC
J2S 7K7

Réservez au 450 774-4418

Vous pouvez aussi consulter le site du Bureau d'information touristique de Saint-Hyacinthe via www.tourismesainthyacinthe.qc.ca pour d'autres options.

Stationnement et navettes

Un stationnement gratuit est disponible directement sur le **site de l'événement**. Des navettes gratuites vous amèneront des stationnements alternatifs au site de l'événement en continu. Un service de taxi en voiturette de golf privé est aussi disponible.

Deux navettes qui se déplacent sur le site de l'événement vous permettent de faire un tour du site complet en quelques minutes.

ADRESSES DES STATIONNEMENTS ALTERNATIFS

Stationnement Réseau Encan Québec - Saint-Simon

2141 rang Charlotte
Saint-Simon de Bagot, QC
J0H 1Y0

Stationnement Encans de la Ferme - REQ Saint-Hyacinthe

5110 rue Martineau
Saint-Hyacinthe, QC
J2R 1T9

Stationnement Machinerie DM

1875 rang St-Édouard
St-Simon-de-Bagot, QC
J0H 1Y0

3

OUTILS DE VISIBILITÉ

Expo-Champs est une opportunité en or de faire valoir votre entreprise aux yeux des producteurs du Québec.

Ce sont des centaines d'exposants qui tenteront d'attirer le regard. Il vous faut donc être prêts pour vous démarquer.

Dans le but de vous aider dans votre quête de visibilité, nous vous proposons de vous accompagner dans votre stratégie de communication grâce à une vaste gamme d'outils promotionnels.

Nous avons réuni de nombreux trucs et astuces qui vous aideront à promouvoir votre participation et à générer un maximum de bénéfices!

VISIBILITÉ AUGMENTÉE

Démonstrations et essais libres

L'avantage de participer à un événement extérieur durant l'été, c'est qu'on peut voir les équipements en action. Utilisez cette opportunité pour faire essayer vos équipements à vos clients et prospects. C'est l'opportunité de vous démarquer de vos concurrents.

*Les démonstrations d'équipements sont autorisées uniquement sur les terrains désignés à cet effet (terrain de démonstration officiel et terrains d'exposants débutants par les lettres TD). Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer si vous avez besoin d'une mise en place de clôtures.

Nouveautés à présenter

Plus de 40% des visiteurs viennent principalement à Expo-Champs pour voir les nouveautés disponibles dans le monde agricole.

Bonifiez votre visibilité et captez l'attention des producteurs avec des outils promotionnels.

Le forfait Nouveauté à présenter inclus :

- Présence dans l'onglet NOUVEAUTÉS sur le site Internet de l'événement
- Publication sur les réseaux sociaux (en groupe)
- Présentation du nouveau produit dans le guide officiel de l'événement
- Identification du kiosque sur le plan
- Signalisation exclusive sur le site

Conditions d'inscription :

- La nouveauté doit être un produit ou un service
- Le produit ou service proposé doit être sur le marché depuis maximum 12 mois
- Limite d'une nouveauté par exposant
- L'entreprise doit s'assurer d'avoir une photo de haute qualité pour illustrer sa nouveauté, car seuls les textes avec photo reçus avant le vendredi 5 juillet 2024 seront publiés

Coût : 250\$ +tx

Après avoir manifesté votre intérêt dans le *Formulaire de location d'emplacement*, un représentant de **La Terre de chez nous** vous contactera pour vous indiquer les procédures et les normes graphiques à respecter.

Date limite pour s'inscrire : Vendredi 5 juillet 2024

VISIBILITÉ AUGMENTÉE

Recruteurs

75% des visiteurs sont spécialisés dans le domaine agricole et plus de 400 étudiants de la relève agricole visitent Expo-Champs. Démarquez-vous comme un employeur de choix durant l'événement et utilisez notre notoriété pour trouver les talents que vous recherchez!

Vous bénéficierez de :

- L'envoi d'une infolettre à des milliers de visiteurs potentiels
- Être vu par plus de 12 500 abonnés avec diverses publications sur nos réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn)
- Être promu auprès des visiteurs et des étudiants et identification sur notre plan de site
- Et bien plus !

Coût : 100\$ +tx / entreprise

Date limite pour s'inscrire : Vendredi 5 juillet 2024

Organiser un événement

Profitez d'Expo-Champs comme vitrine pour créer des connexions humaines à votre image grâce à un événement!

Qu'il s'agisse d'un 5 à 7, d'une conférence ou d'un souper d'affaires, notre équipe se fera un plaisir de vous supporter dans l'organisation de votre événement.

Pour les détails, communiquez avec Lyne Pelletier (lpelletier@goxpo.ca).

Date limite pour s'inscrire : Vendredi 19 juillet 2024

Plan de visibilité – Partenaires

Vous souhaitez associer votre entreprise à un événement à forte notoriété? Notre équipe se fera un plaisir de mettre en valeur votre organisation par le biais de visibilité créatives à la hauteur de vos attentes. Une multitude de possibilités s'offrent à vous.

Certaines actions toutes simples peuvent avoir des répercussions importantes sur la préparation de votre équipe comme sur la quantité de potentiels clients directement à votre kiosque durant Expo-Champs.

Pour les détails, communiquez avec Michel Bienvenue (mbienvenue@goxpo.ca).

VISIBILITÉ AUGMENTÉE

À faire dès maintenant :

- Remplissez votre formulaire de location d'emplacement.
- Réservez votre hébergement et profitez du tarif préférentiel.
- Abonnez-vous à nos médias sociaux!

[Pour ne rien manquer!](#)

[Pour des images exclusives!](#)

[Pour les dernières nouvelles du monde agricole!](#)



- Surveillez votre boîte courriel!
Vous recevrez l'infolettre destinée exclusivement aux exposants.
- Complétez vos bons de commande
- Visualisez le look que vous voulez donner à votre kiosque et déterminez la liste du matériel nécessaire!

En juillet :

- Après avoir reçu votre horaire d'entrée, planifiez vos transports et formez vos employés.
- Ajoutez le visuel d'Expo-Champs à la page d'accueil de votre site web.
- Invitez vos clients à Expo-Champs grâce au code de réduction de votre entreprise!

En août...

- Annoncez votre présence à l'événement sur les médias sociaux en nous identifiant.
- Assurez-vous que votre équipe est bien informée sur l'événement et rappelez à vos clients et prospects de venir vous rencontrer!

TOUTE L'ÉQUIPE VOUS SOUHAITE UNE BONNE 25^E ÉDITION!

